

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays :</b> Haïti	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Jèn Yo La (Les jeunes sont la !)	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b>  ProgettoMondo Mlal (ONG Internationale)	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b>  Groupe Médialternatif (OSC locale) Observatoire de la Jeunesse Haïtienne (OSC locale) CISV (ONG Internationale)  Autres partenaires de mise en œuvre (étatiques) : Police Nationale d'Haïti (PNH), Conseil Électoral Provisoire (CEP), Office de Protection du Citoyen (OPC), Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Actions Civiques (MJSAC), Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). OSC/OCB locales : Solidarité des Femmes Haïtiennes Journalistes, Jeunes Femmes Cadres de L'Estère, Jeunes Dessaliniens pour le Développement Durable, Jeunes Réunis pour le Développement du Plateau Central.	
<b>Durée du projet en mois<sup>1 2</sup> :</b> 24 mois	
<b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b>  Département de l'Ouest (Communes de Port-au-Prince, Delmas, Gressier, Tabarre) Département de l'Artibonite (Communes des Gonaïves, Saint Marc, Dessalines, L'Estère) Département du Centre (Communes de Hinche, Mirebalais, Cerca La Source, Laschaobas)	

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

<sup>2</sup> Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup>  
 Initiative de promotion des jeunes<sup>4</sup>  
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)  
 Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

**ProgettoMondo Mlal:** \$ 994.000

**Total PBF :** \$ 994.000

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

**PBF 1<sup>ère</sup> tranche (35%) :**

Progettomondo: \$ 347.900

Total: \$ 347.900

**PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* (35%) :**

Progettomondo : \$ 347.900

Total: \$ 347.900

**PBF 3<sup>ème</sup> tranche\* (30%):**

Progettomondo : \$ 298.200

Total: \$ 298.200

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Le projet « Jén Yo La » est mise en œuvre par l'ONG ProgettoMondo Mlal en partenariat avec Groupe Médialternatif, Observatoire Jeunesse Haïtienne et CISV pour promouvoir un environnement pacifique et stable visant à assurer la protection, la représentation inclusive des jeunes et la prévention des violences électorales.

Le projet vise à contribuer à la démocratie participative en Haïti à partir de la construction de processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés favorables à la participation civique et politique de divers jeunes hommes et femmes et à leur mobilisation sociale en faveur de la justice sociale, la paix et l'égalité entre les sexes, agissant sur trois dimensions : 1) Renforcement des compétences des acteurs du processus électoral en thème de prévention et gestion des conflits en période pré-électorale, électorale et post-électorale; 2) Promotion du rôle des OSC dirigées par des jeunes dans l'audit social des processus électoraux et des politiques pour la consolidation de la paix ; 3) Développement d'une conscience adéquate chez les jeunes et jeunes femmes de leurs propres droits et responsabilités pour un Etat démocratique.

La zone d'intervention du projet est représentée par les communes de Port-au-Prince, Delmas, Gressier, Tabarre dans le Département de l'Ouest, des Gonaïves, St Marc, Dessalines et L'Estère dans l'Artibonite et Hinche, Mirebalais, Laschaobas et Cerca La Source dans le Centre. L'Action aura des retombées au niveau national grâce à la mise en œuvre d'une campagne de communication sociale en thème de participation politique de divers jeunes hommes et jeunes filles et à l'adoption par les partis politiques d'une (1) charte des valeurs pour une politique inclusive en Haïti et la prévention des violences électorales.

Vu la nature du phénomène de la violence électorale en Haïti, les activités prévues par ce projet ne se limitent pas au jour des élections, mais sont conçues pour couvrir la période pré-électorale et post-électorale où des phénomènes de violence peuvent avoir lieu. Aussi, considérant l'incertitude sur l'effectivité du processus de transition et sur la tenue des prochaines élections présidentielles, législatives et municipales, l'action prévoit de travailler en amont des processus électoraux pour promouvoir un environnement pacifique et stable visant à assurer la protection, représentation inclusive des jeunes et la prévention des violences électorales.

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>4</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Cette action est le résultat d'un processus participatif qui a impliqué les partenaires du projet (PMM, GM, OJH, CISV) depuis la phase d'analyse du contexte, jusqu'à la définition de la stratégie d'intervention. A partir des axes de spécialisation de chaque partenaire et sur la base des collaborations déjà expérimentées entre eux, les 4 codemandeurs ont entamé un travail de réflexion, d'échanges de bonnes pratiques et de valorisation de la complémentarité de leurs différentes expertises. La présente proposition de projet représente la capitalisation de ce travail commun effectué.

Dans la phase de montage du projet, un diagnostic réalisé par le Consortium a permis d'identifier les OSC de jeunes hommes et femmes bénéficiaires dans les communes d'intervention. Le diagnostic a été mené selon une méthodologie participative de façon à avoir une cartographie précise des intérêts et des besoins des OSC dans chaque commune d'intervention (17 mai – 02 juin 2022). Une grille pour la collecte des données a été élaborée en vue de faciliter l'analyse des résultats. Les OSC ont été identifiées selon les critères suivantes : i) Présence des jeunes dans les conseils directifs ; ii) Représentativité de jeunes femmes dans l'ensemble des membres internes ainsi que parmi les bénéficiaires ; iii) Capacité de mobilisation de jeunes ; iv) Capacités techniques et organisationnelles ; v) Rôle de leadership dans la consolidation de la paix. Ce processus a permis également de bien cerner les préoccupations et attentes de toutes les parties prenantes sur les violences politiques et la participation politique des jeunes. Au cours de la phase de formulation, diverses réunions de coordination ont également été réalisées avec les Services Territoriaux Déconcentrés (STD) et les administrations locales des communes d'intervention pour obtenir des informations sur le contexte local, collecter des données fonctionnelles à la pertinence du projet et définir les priorités et les objectifs de ces institutions dans le domaine de la participation des jeunes et jeunes femmes et de la prévention de la violence sociale et politique.

Après l'approbation de la note conceptuelle, le Consortium a pris contact avec le Secrétariat du PBF et un atelier a été réalisé en date du 05 août 2022 avec la participation des partenaires du projet, des représentant.e.s des OSC/OCB bénéficiaires du projet et des représentant.e.s du projet PAPEH, mené par ONU Femmes (Projet de prévention des violences électorales envers les femmes). En particulier, 3 organisations représentant les OSC/OCB ont participé à l'atelier, à savoir deux organisations de jeunes et une organisation de femmes journalistes. Leur contribution à l'atelier a été décisive pour aborder les priorités opérationnelles du projet et définir les besoins et une meilleure caractérisation du contexte avec des propositions et des observations précises sur la stratégie, les produits et les activités envisagées dans la note conceptuelle et comment les adapter au mieux à la réalité et besoins des groupes bénéficiaires en enrichissant le travail participatif de priorisation réalisé en mai/juin.

Par la suite, des consultations en bilatérale auprès d'instances étatiques telles que le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Actions Civiques (MJSAC), le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) ont été réalisés. Ces réunions ont été très utiles pour définir les niveaux de collaboration interinstitutionnelle et l'alignement aux politiques gouvernementales en vue de l'approbation institutionnelle du projet. Ces acteurs étatiques et leurs services déconcentrés respectifs seront impliqués dans le pilotage du projet et seront représentés au sein des instances de dialogue/concertation prévues pour favoriser la coordination, l'appropriation et la durabilité. PMM a participé le 19 septembre à une rencontre élargie (PAPEH, OHCHR-UNFPA-Viva Rio, Progettomondo, RVC-BINUH) organisé par le Secrétariat du PBF Haiti visant à identifier les synergies entre les actions en cours et en phase d'élaboration (YPI 2022). Ensuite, le 03 octobre une rencontre en bilatérale entre PMM et une représentante de la section DDR-RVC du BINUH a eu lieu en ligne afin d'envisager une coordination et un appui technique en matière de réduction de la violence communautaire lors de la mise en œuvre du projet.

Au niveau décentralisé avec les administrations locales, les membres du consortium maintiennent une coordination constante basée sur leur présence territoriale consolidée dans les trois départements d'intervention à travers la gestion de projets intervenant dans des secteurs similaires, comme le projet EIDHR-2021/427-301 cofinancé par l'Union Européenne «*Programme d'appui à la transparence, efficacité et crédibilité du processus électoral en Haïti: Konbit pou bon jan Demokrasi*» géré par le partenaire GM en collaboration avec PMM et CISV.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>5</sup> : 2**

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 51% (510.361 USD)

**Expliquez brièvement par quelle(s) intervention(s) principale(s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>6</sup> :**

En termes de violences en période électorale, le projet contribuera à l'adoption de mécanismes et d'outils de prévention et gestion des violences en période pré-électorale, électorale et post-électorale sensibles au genre, capables ainsi de prendre en compte et de répondre aux besoins, risques et violences spécifiques aux femmes et jeunes femmes. Ensuite, en termes d'intégration des femmes et jeunes femmes dans la vie politique et publique du pays, les actions de renforcement des capacités des OSC, de communication ainsi que de sensibilisation sur cet aspect, seront menées sous la supervision d'un.e Expert.e en Genre et faire ainsi en sorte que chaque intervention soit sensible aux besoins, intérêts et difficultés spécifiques aux femmes et jeunes femmes. Cela permettra, dans une optique aussi de l'approche « Ne Pas Nuire », de travailler à la fois avec les jeunes femmes et jeunes hommes, ce qui est indispensable pour faire en sorte que l'émancipation et l'autonomisation des premières soit reconnue, acceptée et même soutenue par ces derniers qui, jusqu'à présent, contribue à faire en sorte que les domaines de la politique et de la gestion publique restent imprégnés d'une culture machiste et sexiste.

**Degré de risque du projet<sup>7</sup> : 2**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>8</sup>) :**

Le projet vise à la promotion de la coexistence et à la résolution pacifique des conflits (domaine prioritaire du PBF 2.3) en contribuant à la démocratie participative en Haïti à partir de la construction de processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés favorables à la participation civique et politique de divers jeunes hommes et femmes et à leur mobilisation sociale en faveur de la justice sociale, la paix et l'égalité entre les sexes. Des processus électoraux menés avec intégrité peuvent être définis comme reposant sur les principes démocratiques de suffrage universel et d'égalité politique tels qu'ils figurent dans les normes et accords internationaux, et menés de façon impartiale et transparente dans sa préparation et dans sa gestion, tout au long du cycle électoral prévenant et réagissant de forme démocratique et dans le respect de l'État de Droit contre les violences sociales et politiques des différentes parties prenantes ou bien en contre des groupes vulnérables et/ou discriminés, tels que les jeunes et les femmes notamment. Une participation citoyenne au processus est centrale afin de garantir cette intégrité et l'action prévoit de la soutenir en agissant sur (a) *l'inclusion (jeunes hommes et femmes) dans les partis politiques*, (b) *la participation active des jeunes citoyens.nnes et des OSC dirigées par des jeunes à la veille et au monitoring des processus électoraux* et (c) *la promotion du rôle de veille des médias indépendants*.

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

<sup>5</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>6</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

<sup>7</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>8</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le Cadre de Développement Durable (CDD) 2017-2021 exprime la volonté commune de la République d'Haïti et des Nations Unies de conjuguer leurs efforts afin de rompre le cercle vicieux de l'instabilité politique et institutionnelle, et de la pauvreté multidimensionnelle qui a hypothéqué la promotion du développement humain durable du pays depuis les derniers trois décennies environ. Le CDD 2017-2021 a défini un effet par domaine d'intervention prioritaire soit un total de cinq effets qui devraient apporter une contribution significative à la réalisation des priorités nationales et des ODD contribuant au Plan Cadre des Nations Unies d'Aide au Développement (UNDAF).

Il s'agit des cinq effets suivants : 1. La population, particulièrement les plus vulnérables, a un accès équitable aux moyens de subsistance, aux emplois décents et verts, et aux ressources productives, pour réduire la pauvreté sous toutes ses formes, dans un environnement socioéconomique et culturel favorable et inclusif. 2. La population, particulièrement les groupes vulnérables, a un meilleur accès et utilise des services sociaux de base équitables et de qualité, notamment l'éducation et la santé pour tous. **3. Les institutions publiques adoptent et mettent en œuvre des politiques d'équité, des mesures de prévention, de rétablissement et de protection contre les violences et la discrimination basée sur les droits humains, au bénéfice des groupes vulnérables.** 4. Les institutions nationales, régionales et locales, et la société civile renforcent la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, la résilience des espaces urbains et ruraux ainsi que de la population, en particulier des plus vulnérables, face aux catastrophes naturelles, au changement climatique et aux crises humanitaires en vue d'assurer un développement durable. **5. Les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.** Le projet Jèn Yo La (Les jeunes sont la !) contribue en particulier à la réalisation des résultats 3 et 5 du UNDAF/CDD Haïti cités.<sup>9</sup>

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue :

Les objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux quels le projet Jèn Yo La (Les jeunes sont la !) contribue son<sup>10</sup> :

#### **Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

**Cible 5.1** Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

**Indicateur 5.1.1** Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe

**Cible 5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation **5.2.1** Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge

**Cible 5.5** Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité

**Indicateur 5.5.1** Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales

**Indicateur 5.5.2** Proportion de femmes occupant des postes de direction

#### **Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

**Cible 16.1** Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

**Indicateur 16.1.1** Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge

**Indicateur 16.1.2** Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause

**Indicateur 16.1.3** Proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au

<sup>9</sup> [https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/haiti\\_cdd\\_fre.pdf](https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/haiti_cdd_fre.pdf)

<sup>10</sup> [https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework\\_A.RES.71.313%20Annex.French.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework_A.RES.71.313%20Annex.French.pdf)

cours des 12 mois précédents

**Cible 16.3** Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

**Indicateur 16.3.1** Proportion des personnes victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus

**Cible 16.6** Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux **Indicateur 16.6.2** Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante

**Cible 16.7** Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

**Indicateur 16.7.1** Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale

**Indicateur 16.7.2** Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population

**Cible 16.10** Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

**Indicateur 16.10.1** Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents

**Cible 16.b** Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

**Indicateur 16.b.1** Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme

**Type de demande :**

Nouveau projet :

Révision de projet :

**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**

**Extension de la durée :**  Durée additionnelle du projet en mois :

**Changement de résultat / sujet :**

**Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :**

**Budget PBF supplémentaire :**  Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

**USD XXXXX**

**Brève justification de la révision :**

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>11</sup></b></p> <p>Nom : <i>Mr [Redacted]</i></p> <p>Signature : <i>[Redacted]</i></p> <p>Titre de l'agence : <i>[Redacted]</i></p> <p>Date et visa : <i>[Redacted]</i></p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <i>[Redacted]</i></p> <p>Signature : <i>[Redacted]</i></p> <p>Titre : <i>MINISTRE MPCE</i></p> <p>Date et visa : <i>6-1-2023</i></p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Ulrika Richards <i>[Redacted]</i></p> <p>Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Coordinatrice résidente, Coordinatrice humanitaire 5 décembre 2022</p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Elizabeth Spehar <i>[Redacted]</i></p> <p>Signature</p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : <i>1/February/2023</i></p>



<sup>11</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clés et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

« Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune discrimination et sans restriction déraisonnables, de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs »<sup>12</sup>. Le droit à l'élection définit dans l'article et les responsabilités y afférentes sont fondées sur la reconnaissance explicite du fait que **tout.e citoyen.nnee a le droit de participer à la gestion des affaires publiques, soit directement ou par des représentants librement élus**. Cependant, l'histoire électorale d'Haïti débutée en 1986 avec la chute du régime Duvalier, montre une réalité bien différente de celle déclarée dans l'ICCPR. Les toutes premières élections présidentielles du 1987 ont été marquées par le sanglant massacre devant le bureau électoral à la rue Vaillant, qui a coûté la vie d'une vingtaine d'électeurs.trices. Depuis, la violence électorale représente une constante pas seulement lors jours des votations, mais aussi au cours des périodes pré et post électorales. La société haïtienne a désormais l'habitude de se confronter à deux formes majeures de ce type de violence, celle des attaques physiques au personnel des bureaux électoraux, aux candidat.es ainsi qu'à leurs supporteurs et aux électeur.trice.s caractérisant notamment les élections locales et législatives, et la violence caractérisant les élections présidentielles. Elle touche l'ensemble du territoire national ayant pour but de ne pas reconnaître la validité des résultats des élections. Il s'agit d'une violence dont la durée ne se limite pas au processus électoral, mais qui caractérise le mandat présidentiel en ayant ainsi un impact négatif sur la paix et la stabilité du Pays. Autre aspect caractérisant l'histoire électoral d'Haïti, et découlant de sa violence enracinée, concerne l'apathie citoyenne, notamment des jeunes et femmes, relative aux processus électoraux. Cela a fait en sorte qu'au cours des années, la participation glissait de 50% en 1990, 78% 2000, 59% en 2006, 22% en 2011 et 18 % en 2016. Aux présidentielles de 2016, les départements de l'Ouest et de l'Artibonite ont affiché les taux de participation les plus faibles soient respectivement : 16,13% (5,44 femmes et 10,69 hommes) et 18,45% (7,11 Femmes et 11,34 hommes). Malgré les jeunes représentent un potentiel énorme pour la construction de la paix et le développement durable d'Haïti (54% de la population a moins de 24 ans, 20% est âgée de 10 à 24 ans, dont 52,9% sont des femmes, Rapport UNICEF 2019), ils.elles sont parmi les plus touché.e.s par les problèmes qui sévissent le pays. Parmi les jeunes de 15-24 ans, 33% n'est pas inséré dans un parcours scolaire ni dans le marché du travail - NEET<sup>13</sup> (40,2% femmes et 25,6% hommes)<sup>14</sup>. Le taux de scolarisation est de 60% ; l'espérance de vie scolaire s'établit à 3 ans et 9 mois. Presque 2 enfants sur 10 de 6 à 11 ans ne fréquentent pas l'école primaire<sup>15</sup>. Aux élections municipales de 2016, seulement 15% des candidat.e.s étaient des jeunes (<35 ans) dans l'Artibonite et 17% dans l'Ouest. A l'issue de ces mêmes élections seulement 9% des Maires élu.e.s (Principaux, assesseurs) sont des jeunes (8% hommes et 1% femmes). Dans un contexte empêchant les jeunes de trouver leur place, ainsi que leur reconnaissance sociale et valorisation personnelle, ils se retrouvent avec un sentiment de frustration et d'exclusion les exposant à l'influence de groupes criminels, qui peuvent facilement les attirer vers le mirage du gain facile ou vers des comportements violents lors des périodes électorales. Par ce choix, ils ne sont pas conscients de l'augmentation de la souffrance dont ils deviennent les premiers responsables, en se retrouvant ainsi à devenir des acteurs de conflit plutôt que des acteurs de paix. Ils sont souvent engagés par les groupes criminels ou politiques pour menacer physiquement ou verbalement les électeur.trice.s pour acheter des votes au bénéfice de

<sup>12</sup> Art.25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques - ICCPR, traité des NU entre 165 pays auquel Haïti a adhéré en 1991).

<sup>13</sup> Rafael Novella, Andrea Repetto, Carolina Robino, Graciana Rucci, Millennials en América Latina y el Caribe: ¿trabajar o estudiar? NEET - Not in Education, Employment, or Training Banque Interaméricaine de Développement (BID), 2018.

<sup>14</sup> Les disparités de genre se creusent après la majorité. À 22 ans, la proportion de jeunes haïtiennes « NEETS » est quatre fois plus élevée que celle des jeunes hommes, tandis que la proportion de jeunes hommes se consacrant uniquement à leurs études est deux fois supérieure à celle des jeunes filles - Maud Hazan, Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un État fragile : le cas haïtien.

<sup>15</sup> « Etude sur les enfants non scolarisés en Haïti », UNICEF et MENFP 2017. Etude réalisée avec l'appui technique de l'Institut Haïtien de l'Enfance (IHE-Haïti) et Asociación Civil Education Para Todos (AEPT- Argentina).

leur « employeur », ou pour créer des troubles aux bureaux électoraux<sup>16</sup>. Cette situation est aggravée par une impunité institutionnelle qui finit par alimenter le cercle vicieux de l'instabilité en Haïti, ainsi que sa culture de la violence lors des élections<sup>17</sup>. Le Conseil Electoral Provisoire (CEP) fait face à une faible capacité en matière de respect de la loi électorale, des procédures pour le bon déroulement d'élections fiables et transparentes, ainsi que le traitement des cas d'abus et plainte par le biais de ses tribunaux électoraux<sup>18</sup>. Si la situation des jeunes résonne alarmante, les jeunes femmes se retrouvent victimes d'une double discrimination découlant de leur âge et sexe. Malgré le quota de 30% de femmes à tous les postes de décision de la vie nationale reconnu, en 2012, dans la version amendée de la Constitution de 1987, les (jeunes) femmes n'échappent pas au problème de leur sous-représentation politique<sup>19</sup>. Pour les élections législatives de 2016, sur 2029 candidates et candidats, 8% de femmes ont été admises, par rapport à 92% d'hommes ; sur 129 sénateurs et députés, composant l'assemblée nationale, on avait dénombré 8 femmes pour 21 hommes (0<35 ans) au sénat, et 6 femmes pour 123 hommes (0<35 ans) à la chambre des députés, respectivement dans les 48e (2006-2010) et 49e (2011-2015) législatures. Ensuite, aux élections sénatoriales 2015, sur un total de 232 candidatas.es on comptait 23 femmes candidates (0<35 ans), contre 209 hommes, représentation respective de 9.91% et 90.08%<sup>20</sup>. Selon le rapport de l'Union Interparlementaire du 2021, Haïti compte 0% des parlementaires hommes et femmes âgés.es de moins de 30 ans et 14.53% de parlementaires âgés moins de 40 ans et 0% des parlementaires femmes dans les chambres basses<sup>21</sup>. De plus, même si le quota a permis de faire un bond quantitatif en termes de représentativité des femmes aux cartels communaux, on ne peut pas dire le même au niveau qualitatif<sup>22</sup>. Ensuite, les femmes et les jeunes femmes sont extrêmement exposées aux violences physiques ainsi que psychologiques lors des périodes électorales. Elles sont utilisées comme espionnes pour la découverte des stratégies des partis politiques, embauchées pour acheter les votes faciles des hommes sous prétextes de prestations sexuelles ou cible plus facile lors des attaques aux bureaux électoraux (focus groupes avec les OSC et OCB des jeunes consultées). Le manque de mécanismes et de mesures de prévention aux violences électorales de la part de la PNH et du CEP contribue à alimenter cette spirale de violence.

Pour répondre aux causes structurelles des tensions décrites ci-dessus, le présent projet se base sur trois axes d'intervention : **a.** Renforcement des capacités des acteurs du processus électoral (PNH, CEP, structures politiques et OSC dirigées par des jeunes) dans la prévention et gestion des conflits sur toute la période électorale; **b.** Renforcement des OSC dirigées par des jeunes hommes et femmes en redevabilité et monitoring social des processus électoraux et promotion de leur participation aux prises des décisions. La dynamisation d'espaces d'échanges publics entre les jeunes hommes et femmes avec les acteurs directement impliqués dans les processus électoraux, permettra une meilleure prise de conscience par toutes les parties prenantes sur les conséquences de la non implication des jeunes hommes et femmes et catégories vulnérables dans la vie publique; **c.** Sensibilisation et conscientisation des jeunes futurs.es électeurs.trices en termes de citoyenneté active et gestion publique, par le biais d'une couverture médiatique en période électorale plus consciente. Le schéma suivant résume la dynamique des conflits ci-dessus mentionnée, les acteurs impliqués, ainsi que l'impact que le projet vise à avoir sur eux (acteurs de conflits – paix – neutres). **Candidat.e.s/partis politiques** : ils.elles sont les premiers à ne pas inclure volontairement les jeunes hommes et femmes dans les processus décisionnels. Certains d'entre eux font recours à toute forme de violence pour assurer leur victoire lors des élections. En qualité d'acteurs de conflits lors des périodes électorales, le projet essayera de les sensibiliser autour de l'importance d'assurer un processus électoral transparent, sûr et inclusif, en se dotant des pratiques démocratiques leur permettant d'être ainsi en phase avec la constitution haïtienne. D'une part, le projet accompagnera les partis politiques dans l'élaboration d'un autodiagnostic portant

---

<sup>16</sup> Informations collectées lors des échanges avec les partenaires du projet ainsi que lors des focus groupes avec les OSC et OCB des jeunes et jeunes femmes organisés pour réaliser l'étude de faisabilité pour la conception de la présente proposition de projet.

<sup>17</sup> Rapport préliminaire sur le premier tour des élections législatives partielles, 25 août 2015, RNDDH, CNO et CONHANE ; « Scandaleuse Impunité électorale en Haïti », AlterPresse 26/08/2015 lien : <https://www.alterpresse.org/spip.php?article18740>

<sup>18</sup> Contribution aux réflexions portant sur l'institutionnalisation du Conseil Electoral Permanent en Haïti, IDEA 2018.

<sup>19</sup> SOFA, Anket prezans fanm yo nan eleksyon legislatif 2015 : Baryè avan, pandan epi apre kanpay sou direksyon Julien Sainvil, 2016.

<sup>20</sup> Rapport d'enquête dirigé par Julien Sainvil (2016) sur les élections législatives de 2015 sur la base des données du CEP (SOFA, 2016 : 32).

<sup>21</sup> La représentation des jeunes dans les parlements nationaux, rapport de l'Union Interparlementaire pour la démocratie pour tous du 2021.

<sup>22</sup> Dans le gouvernement actuel, 5 ministères sur 18 (27%) sont attribués à des femmes (Culture et Communication, Condition Féminine, Jeunesse et Sport, Tourisme, Haïtiens vivant à l'Étranger). Au niveau de postes décisionnels dans les STD on compte une femme seulement dans les départements de l'Artibonite et une femme dans le département du Centre. A l'issue des élections municipales de 2016 dans l'Artibonite et de l'Ouest, 33% des Maires élu.e.s (Principaux, assesseurs) sont des femmes.

sur leur fonctionnement interne en mettant un accent sur le leadership des jeunes hommes et femmes<sup>23</sup>. D'autre part, la création d'espaces d'échanges publics sécurisés avec les jeunes vise à un rapprochement des deux parties, afin qu'elles puissent s'écouter et se confronter sur des thèmes communs. Le projet visera, au moins, à endiguer et/ou réduire les effets négatifs découlant de la culture de la violence politique en période électorale, en s'appuyant sur le renforcement du rôle de contrepouvoir que la société organisée haïtienne peut jouer. **Membres de gangs** : le fait que les structures politiques font recours aux gangs armées lors des élections pour s'assurer la victoire de leur propre candidat.e confirme que cette culture à la violence est désormais enracinée dans les processus électoraux haïtiens. Le projet n'est pas dans la mesure de pouvoir entrer en contact avec les gangs, ni de contrôler leur *modus operandi*. Cependant, il travaillera pour et avec les jeunes hommes et femmes, afin qu'ils.elles puissent être de moins en moins attirés.es par l'argent facile. **PNH** : elle ne dispose pas de moyens (financiers, effectif du personnel, outils techniques) suffisants pour prévenir ou gérer les violences en périodes électorales, surtout envers les jeunes hommes et femmes<sup>24</sup>. Le projet essaiera de combler ces faiblesses à travers le renforcement de leurs capacités en matière de prévention de la violence électorale, la promotion d'une meilleure synergie avec les organisations de jeunes dans le cadre du SAP, la mise à disposition d'une base de données sur les accidents/violences électoraux ajournée en temps réel qui permettra à l'unité d'évaluation et de prévention des risques de la PNH de disposer de statistiques fiables sur les violences électorales par commune. Le projet accordera une importance à la manière dont les agents de la PNH, peuvent mieux s'impliquer pour réduire la violence électorale. **CEP** : il n'est pas dans la mesure de faire respecter la loi électorale, ni de gérer les cas d'abus ou de plaintes lors des élections malgré ses tribunaux électoraux. L'action renforcera les capacités des structures locales et nationales du CEP en matière de prévention de la violence, collecte des plaintes et traitement des dossiers d'abus, fraudes et violations de la loi électorale. Aussi, tout comme pour la PNH, le CEP aussi sera lié au SAP et un travail conjoint sera encouragé afin de mieux coordonner la stratégie de réponse à la violence électorale. **Jeunes Hommes et Femmes** : parmi les victimes cibles des violences électorales, ils.elles sont souvent laissés.es en dehors de la vie politique et publique. Malgré leur potentiel en tant qu'acteurs.trices clé pour la construction de la paix et d'une société démocratique, les jeunes hommes et femmes ne s'intéressent pas aux processus décisionnels et électoraux, ne disposent pas de connaissances en termes d'éducation civique et citoyenneté active et sont souvent utilisés.es pour créer des désordres/violences en période électorale. Le projet vise à les transformer d'acteurs.trices « neutres » et/ou de conflits en acteurs.trices de paix, à les conscientiser sur la valeur énorme qu'ils.elles ont en tant que représentants.es et décideurs.es de l'avenir du pays. **Acteurs communautaires** : La population est désormais habituée à la violence comme *modus operandi* de la politique. Peu d'entre eux pensent que cette dernière est un domaine pour les jeunes et pour les femmes. La communauté en décourage leur engagement, en se montrant aussi peut sensible aux victimes des violences politiques et électorales. L'implication des leaders communautaires et de la population des zones cibles vise afin que les jeunes et les jeunes femmes puissent trouver un appui dans leur mission d'acteurs.trices de paix pour une société plus démocratique et inclusive en Haïti. **Organisations des Jeunes** : en Haïti les OSC essaient de se positionner comme interlocuteur crédible dans le cadre du dialogue des politiques nationales et locales. Cependant, force est de constater que leur faible structuration interne, leur partielle couverture thématique en termes de politiques de la jeunesse, ainsi que la connexion entre national et local demeurent extrêmement faibles, ce qui les empêche de devenir le contrepouvoir nécessaire pour endiguer la violence socio-économique chronique du pays. Les OSC devraient se coordonner, partager leurs connaissances afin de pouvoir accompagner les organes de l'Etat, encore plus dans le domaine de la jeunesse, car le rôle de la société civile est capital pour renforcer l'équilibre démocratique au sein du pays. L'appui à la structuration de réseaux d'OSC dirigés par des jeunes hommes et femmes, s'inscrit en ligne droite avec cette nécessité.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants<sup>25</sup>, et comment il garantit l'appropriation

<sup>23</sup> Lors de focus groupes réalisés par les codemandeurs dans le cadre du projet « Konbit pou bon jan Demokrasi », les partis politiques interviewés ont manifesté leur disponibilité à entamer un parcours de renforcement des capacités, d'échange avec les autres structures politiques et la société civile en vue des prochaines élections. Cependant certains d'entre eux ont manifesté leur inquiétude concernant la réelle capacité du gouvernement de garantir les conditions sécuritaires essentielles pour la tenue d'élections libres et transparentes.

<sup>24</sup> « Contribution aux réflexions portant sur l'institutionnalisation du Conseil Electoral Permanent en Haïti », IDEA International 2018.

<sup>25</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une

**nationale.** Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Le projet vise à la construction de processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés (aspect incontournable pour la stabilité du pays) favorables à la participation civique et politique de divers jeunes hommes et femmes et à leur mobilisation sociale en faveur de la justice sociale, la paix et l'égalité entre les sexes. Le projet est conforme au Plan stratégique de développement 2017-2021 de la PNH ; le Plan national pour l'égalité des femmes et des hommes 2014-2034 ; le Plan national 2017-2027 de lutte contre les violences envers les femmes et le plan stratégique et la stratégie nationale sur le genre et les élections. L'action s'aligne aussi avec le Plan de développement stratégique d'Haïti (PDSH) pour 2030 en mettant l'accent sur la reconstruction de la sécurité et de la justice. En termes de Politiques pour la Jeunesse, l'action s'aligne avec celle du MJSAC. La stratégie d'intervention a été élaborée afin de promouvoir un engagement actif des jeunes à la vie démocratique du Pays. En ce sens, l'action répond pleinement à la résolution 2250 du 9 décembre 2015 du Conseil de sécurité qui 'Exhorte les États Membres à examiner les moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes à tous les niveaux dans les instances de décision des institutions'. Ensuite, le droit des femmes/jeunes femmes à participer pleinement à toute forme de négociation pour la construction et la consolidation de la paix a été consacré par le Conseil de Sécurité des NU dans sa résolution 1325 et ses huit résolutions supplémentaires<sup>26</sup>, y compris la résolution 2282 (2016) du Conseil de Sécurité. L'alignement du projet aux politiques nationales et priorités des acteurs clé, ainsi que l'implication constante des autorités nationales à travers la Direction Stratégique favorisera l'appropriation nationale.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

La stratégie du présent projet a été conçue sur la force positive reconnue aux jeunes hommes et femmes dans la prévention et la résolution des conflits et la construction d'une paix durable. Il encourage et soutient la construction d'une démocratie participative en Haïti par la mise en place de processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés favorables à la participation civique et politique des jeunes haïtiens. Le projet se pose en synergie avec les programmes en cours et planifiés par le système des Nations Unies (PNUD, ONU Femmes, UNOPS et UNESCO) en appui aux processus électoraux. Le projet se confrontera systématiquement avec les deux unités internes du BINUH (RVC-Réduction de la violence communautaire et Gouvernance et élections) et travaillera de concert avec le projet « Corruption » du PNUD-UNODC (en cours de mise en œuvre du PBF) et le projet « Construction et Institutionnalisation des fondations de l'infrastructure nationale de paix en Haïti » du PNUD-OHCHR pour créer une synergie avec les plateformes de jeunes RVC. Une connexion sera aussi établie avec l'ONG Concern Worldwide en vue de bâtir sur les acquis des Comités Consultatifs des Jeunes pour la Paix (JPC).

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Konbit pou bon jan Demokrasi (Décembre 2021-2023 ; partenaires d'exécution GM, CISV/PMM et FIKL)	Union Européenne	Renforcement de la transparence et démocratisation des processus électoraux	Les deux projets sont complémentaires en termes de : 1. renforcement des structures politiques ; 2. Appui et outillage des OSC pour la vieille et le contrôle des processus électoraux ; 3. Sensibilisation des journalistes sur les bonnes pratiques pour la couverture électorale.
Programme de Renforcement de la Participation des OSC dans la Mise en Œuvre des Politiques Publiques en Haïti (PREPOMPP)	Union Européenne	Renforcement de la gouvernance locale en termes de politiques publiques	Le projet vise au renforcement de la gouvernance locale par l'amélioration du fonctionnement des mécanismes de transparence et de dialogue entre les OSC et les autorités publiques. Le soutien, au niveau national, des efforts citoyens de contrôle de l'action gouvernementale et le renforcement, au niveau national, des capacités techniques et organisationnelles des OSC ou des réseaux d'OSC.
PAPEH PNUD, ONU Femmes	PBF	Construction de la paix durable et d'une société plus inclusive ; Prévention et gestion de la violence faite aux femmes lors des processus électoraux	Les deux projets interviennent dans la prévention et gestion des violences électorales, renforcement des acteurs électoraux. Cependant, le projet PAPEH a un focus sur les femmes, alors que Jèn Yo Là axe son action sur les jeunes/jeunes femmes, en prévoyant aussi un volet de communication sociale et sa couverture est territoriale et nationale tandis que PAPEH est concentré sur la capitale. Le projet développera des synergies opérationnelles avec le

politique nationale de la jeunesse, etc.

<sup>26</sup> S/RES/1888 (2009); S/RES/1889 (2009); S/RES/1960 (2010); S/RES/2106 (2013); S/RES/2122 (2013); S/RES/2242 (2015) et S/RES/2467 (2019).

			projet PAPEH afin d'éviter des duplications et valoriser les complémentarités notamment dans les activités communes aux deux projets, notamment : i) opérationnalisation du système communautaire d'alerte précoce et mécanismes de médiation communautaire, renforcement du CEP, organisation de formation pour les OSC, sensibilisation des partis sur le code de bonne conduite. Une coordination sera envisagée aussi dans le but d'uniformiser les matériels d'information et de communication et les différents outils pédagogiques.
GPI.2.0 « Renforcer le leadership et la participation des femmes dans la prévention et la résolution de conflits pour une paix durable en Haïti (Femmes pour la paix).» ONU Femme	PBF	Renforcement du leadership et de la participation politique des femmes et jeunes-filles	Les deux projets interviennent dans les mêmes départements (Artibonite, Ouest, etc.) et sur les mêmes thématiques à savoir le leadership des jeunes femmes. Les activités du projet sur le réseautage que les outils de monitoring de VEFE seront connectés avec ceux de l'Alliance des plateformes des femmes mis en place par le projet. Certaines activités de renforcement des capacités seront menées avec le projet en vue d'une meilleure sensibilité genre.
Renforcer la cohésion sociale en Haïti au travers de mécanismes de redevabilité et de transparence opérationnels PNUD-UNODC	PBF	Amélioration de la cohésion sociale et de la redevabilité	Les deux projets travailleront à une meilleure prise en compte de la dimension jeunesse vis-à-vis des piliers (Participation-Partenariat) de la UNRES.2250 (2015) dans les mécanismes de résolution pacifique des conflits liés à l'impunité et à la corruption avec un ancrage processus électoral
Construction et institutionnalisation des fondations de l'infrastructure nationale de paix en Haïti PNUD-OHCHR	PBF	Architecture de paix et leadership des jeunes	Les deux projets interviennent dans les départements de l'Ouest et d'Artibonite avec les mêmes cibles dans les domaines de la participation des jeunes. Le partenariat permettra de veiller au renforcement des synergies voire de la cohérence dans les actions entre les différents réseaux de jeunes.

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Le projet vise à contribuer au renforcement de la démocratie participative en Haïti à partir de la construction de processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés favorables à la participation civique et politique de divers jeunes hommes et femmes et à leur mobilisation sociale en faveur de la justice sociale, la paix et l'égalité entre les sexes. La réalisation d'élections paisibles, sûres, dont les résultats seraient acceptés par tous, est un enjeu majeur pour les prochaines élections présidentielles. Etant donné de l'incertitude autour du calendrier électoral et donc de la tenue réelle des élections lors de l'implémentation du présent projet, il est nécessaire d'adopter une stratégie d'intervention flexible capable ainsi de s'adapter à la réalité électorale haïtienne, fortement aléatoire et marquée par une des épisodes de violence chronique. Voilà pourquoi il est incontournable de travailler en amont, lors de la période pré-électorale en mettant en œuvre, depuis le début du projet, la stratégie de prévention de la violence électorale. Plus les activités de prévention sont engagées à l'avance plus elles auront de chance à produire les effets escomptés. A titre d'exemple, le système d'alerte précoce (SAP) ainsi que la médiation communautaire seront parmi les interventions qui seront premièrement mises en place sans considérer le calendrier électoral, compte tenu de leur fonction primordiale de prévention des violences et des troubles électoraux. Ensuite, lors du déroulement des élections et dans la période post-électorale ce mécanisme permettra de gérer les violences détectées, ainsi que de traiter les cas d'abus et de violation de la loi électorale. La méthodologie d'intervention repose ainsi sur les principes suivants :

**i) Intégration perspective d'égalité entre les genres** à tous les stades et niveaux. Cette approche tiendra en compte les différences H/F lors de l'élaboration, mise en œuvre et évaluation des projets de manière à en faire profiter les femmes comme les hommes et à combler les inégalités. L'autonomisation des

femmes passe nécessairement par la promotion de formes agrégatives qui peuvent leur permettre d'améliorer la visibilité sociale de leurs instances et d'acquérir une participation à la prise de décision. Un travail avec les jeunes femmes et hommes sur le leadership féminin et sur le contexte dans lequel elles s'insèrent sera envisagé pour favoriser leur engagement et rôle dans la consolidation de la paix.

**ii) L'étroite collaboration et synergie entre les STD, les partis politiques, le CEP, la PNH et les OSC dirigées par des jeunes.** Pour promouvoir la démocratisation et la transparence des processus électoraux, ainsi qu'une meilleure représentativité des femmes et des groupes vulnérables à la chose publique, il est capital d'entamer un dialogue efficace et durable avec les décideur.euse.s politiques et les organes étatiques visant à changer en profondeur les attitudes de ceux-ci et à identifier et supprimer les goulots d'étranglement existants à la participation aux processus électoraux. En ce sens, le projet prévoit une connexion avec le code de conduite promu par le projet PAPEH afin d'y intégrer l'importance d'inclure activement les jeunes hommes et femmes aux processus décisionnels. Il sera promu la coresponsabilité civile de tous les acteurs du processus électoral afin de diriger l'attention vers les aspects culturels et civils de la société, pour renforcer l'opinion publique, l'éthique professionnelle et le consensus généralisé autour des principes de la démocratie et du rejet de l'utilisation de la violence.

**iii) La centralité des NTIC en tant qu'outils de sensibilisation et mobilisation.** A cet effet, les OSC et les journalistes seront accompagnés dans la réalisation d'une campagne de communication sociale sur la participation politique des divers jeunes hommes et femmes et l'intégration des femmes à la vie politique et sur l'importance de réduire les inégalités entre les genres. Les NTIC seront utilisées pour mettre en réseau les journalistes et les plateformes d'OSC, dynamiser les échanges entre eux et promouvoir les événements grand public en matière de participation citoyenne et de droits des femmes.

**iv) Mise en place d'un mécanisme communautaire innovant, basé sur le modèle de Ushahidi<sup>27</sup>** mené par des organisations des jeunes et lié à la PNH. Ce système contribuera à rendre disponible des statistiques fiables sur les violences électorales par commune d'intervention et sera utile aux acteurs du processus électoral pour : i) développer des campagnes d'information pour la prévention des violences électorales et politiques; ii) lancer des alertes sur la base de la cartographie des risques produite; iii) formuler des recommandations pour la réduction des risques de violence et la prise d'actions ; iv) mettre en œuvre des actions de résolution alternatives des conflits; v) faire le suivi des cas au niveau de la justice ; vi) apporter des aides aux victimes de violences. Ce mécanisme sera développé en tenant compte des recommandations des organisations des jeunes et des organes étatiques, il renforcera la participation des premiers dans la consolidation de la paix. Au niveau de Port-au-Prince, une coordination avec le projet PAPEH sera envisagée afin d'éviter toute duplication<sup>28</sup>.

**iv) La démarche pédagogique des financements en cascade.** A travers le mécanisme de subventions en cascade, l'action financera les OSC des jeunes pour la mise en place de dispositifs d'alerte rapide et de tables rondes. Les OSC bénéficieront de l'appui technique de l'équipe de projet en renforçant leurs capacités de gestion d'un projet. Un tel mécanisme permettra, à la fois, d'impacter le maximum de jeunes citoyen.ne.s et de renforcer les acquis des OSC à travers une expérience de terrain. Il est bon de noter que pour assurer un meilleur ancrage aussi bien institutionnel que partenarial du projet, l'atelier de planification sera fait avec la mobilisation des projets PBF sur RVC y compris la Task Force RVC et le BINUH, En plus des parties prenantes dont la CEP et PNH.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

---

<sup>27</sup> Logiciel open source sous forme d'une plateforme/site web interactif qui présentera en temps réel les informations fournies en anonymat par les citoyens.nnes concernant les violences électorales. Les informations seront collectées au niveau communautaire et/ou départemental via web, SMS, whatsapp.

<sup>28</sup> La présente proposition de projet visera à une complémentarité avec le SAP du PAPEH car, contrairement à ce dernier qui est axé notamment sur les violences électorales à l'égard des femmes, intervention « Jèn Yo La » prendra en compte les violences à l'égard de la population haïtienne dans son ensemble, avec un focus sur celle ciblant les jeunes et jeunes femmes.

**SI** les autorités compétentes sont mieux habilitées à prévenir, enregistrer, suivre et traiter les cas de violences électorales et politiques lors de toute la période électorale et la collaboration dans la prévention et gestion des violences électorales avec les OSC de jeunes est renforcée ;

**SI** les jeunes sont suffisamment sensibilisés aux questions relatives aux politiques de jeunesse, à la politique nationale et locale et à la gestion publique et à leur rôle en tant qu'acteurs clés pour la construction et pérennisation de la paix ;

**SI** les journalistes sont plus conscients du rôle clé qu'ils.elles jouent en période électorale et sont mieux habilités à garantir une meilleure couverture médiatique répondant à leur code éthique, ainsi que de soutenir l'intégration des jeunes hommes et femmes dans la gestion publique ;

**SI** les capacités d'audit électoral des OSC dirigées par des jeunes et le partenariat avec les instances étatiques en charge des élections sont renforcés ;

**ALORS** les conditions requises pour la participation civique et politique des divers jeunes pour leur mobilisation sociale en faveur de la justice sociale, la paix et l'égalité entre les sexes seront réunies ;

**CAR** la réalisation d'élections paisibles, sûres, dont les résultats sont acceptés par tous.te.s les candidat.e.s en tant qu'enjeu majeur des prochaines élections passe par des processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés contribuant ainsi à la consolidation de la paix et au développement du tissu social en Haïti.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

**Objectif général :** Contribuer à la démocratie participative en Haïti à partir de la construction de processus politiques inclusifs, sûrs et sécurisés favorables à la participation civique et politique de divers jeunes hommes et femmes et à leur mobilisation sociale en faveur de la justice sociale, la paix et l'égalité entre les sexes.

**Résultat 1 : Amélioration de la qualité de gestion et de prévention des conflits en période pré-électorale, électorale et post-électorale par les organisations de jeunes et les acteurs impliqués dans le processus électoral d'ici 2024**

**Produit 1.1 Les compétences des acteurs du processus électoral en matière de prévention de la violence et traitement transparent des plaintes sont accrues**

i) Dynamisation d'espaces d'échange entre la PNH et les OSC dirigées par des jeunes hommes et femmes, en collaboration avec PNUD-ONU Femme et la CEP, sur les thèmes de la prévention et lutte contre les violences et le traitement des cas et plaintes en période pré-électorale, électorale et post-électorale ; ii) Renforcement des capacités du CEP, en partenariat avec ONU Femme-PNUD et OHCHR, en matière de prévention de la violence, collecte des plaintes et traitement des dossiers d'abus, fraudes et violations de la loi électorale ; iii) Renforcement des capacités des cadres des structures politiques sur la transparence et prévention de la violence socio-politique à l'égard des jeunes hommes et femmes en période électorale.

**Produit 1.2 Un mécanisme de prévention, d'alerte rapide et de résolution des conflits basé sur la communauté et dirigé par des OSC de jeunes hommes et jeunes filles est activé et lié à la PNH et au CEP**

i) Mise en place d'un SAP communautaire dirigé par des jeunes hommes et femmes, en partenariat avec ONU Femme-PNUD et OHCHR, pour prévenir et combattre la violence sociopolitique. Basé sur le logiciel open source « Ushahidi », la plateforme sera un site web interactif, liée au CEP et à l'unité électorale de la PNH et gérée par les jeunes des OSC bénéficiaires du programme de subgranting. Les informations seront fournies en anonymat par les citoyens.nnes et vérifiées par une équipe de jeunes experts web et media à travers une triangulation de sources. Les citoyens.nnes pourront alimenter le site à travers des témoignages via web, SMS, whatsapp. Le SAP restera actif pour toute la période pré-électorale, électorale et post-électorale ; ii) Développement, en partenariat avec Concern WorldWide-ONU Femme, de méthodes de résolution alternative des conflits liés aux processus électoraux : préparation d'un plan d'action, déploiement de médiateur.trice.s communautaires dans les zones plus exposées au risque de troubles électoraux. Les médiateur.trice.s seront issu.e.s des membres des OSC des jeunes ayant profités du programme de formation en prévention et gestion des conflits

communautaires en période pré-électorale, électorale et post-électorale. Le plan d'action sera développé par l'équipe de projet conjointement, y compris la mobilisation des partenaires du projet (PNUD-ONU Femme-OHCHR-Concern World Wide, etc.), aux OSC des jeunes directement touchées par l'activité, afin que le plan puisse refléter les spécificités du contexte de son application.

**Résultat 2 : Augmentation du niveau de participation des OSC dirigées par des jeunes à l'audit social des processus électoraux et des politiques pour la consolidation de la paix, la participation inclusive des catégories vulnérables, d'ici 2024**

**Produit 2.1. Les capacités des OSC dirigées par des jeunes sont renforcées en vue de leur plus efficient engagement aux processus électoraux et politiques au niveau local et national**

i) Constitution de 3 réseaux d'organisations dirigées par des jeunes hommes et femmes (un par département) pour la pérennisation de la paix et consolidation de leurs capacités – en collaboration avec l'Alliance de Plateforme d'ONG de femmes mise en place par le projet PAPEH (ONU Femme-PNUD) et le projet Infrastructure de Paix ; ii) Programme de formation destiné aux leaders des OSC/OCB composant chaque réseau en collaboration avec Concern World Wide, sur les thèmes 1. Promotion d'outils de veille des politiques publiques et contrôle des processus électoraux ; 2. Leadership, marketing politique, public speaking ; 3. Réseautage et plaidoyer politique ; iii) Appui technique et financier aux réseaux pour la mise en œuvre d'actions de consolidation de la paix

**Produit 2.2. Des mécanismes de dialogue et d'échange entre les coalitions des jeunes hommes et jeunes femmes et les décideurs publics sont activés**

i) Elaboration participative d'une charte des valeurs pour une politique inclusive en Haïti avec les représentants des partis politiques cibles. Elaboration de 3 agendas départementaux pour la hiérarchisation des propositions des jeunes hommes et femmes organisés sur égalité des sexes et participation politique – en partenariat avec le projet corruption (PNUD-ONUDC-OHCHR) du PBF ; ii) Création de 3 espaces d'échange publics sous forme de question-réponse au niveau départemental, ainsi qu'un espace de débat public national entre les leaders des OSC des jeunes et les représentant.e.s des partis politiques.

**Résultat 3 : Augmentation du nombre de jeunes futurs.es électeurs.trices et jeunes citoyens.nnes des zones rurales et urbaines qui s'intéressent à la vie politique, aux politiques de jeunesse et à la gestion publique, d'ici 2024**

**Produit 3.1. Un module d'éducation civique et citoyenne destinés aux jeunes scolaires est intégré dans les curricula scolaires/offre socio-éducative de 24 établissements scolaires et de 12 espaces de jeunesse**

i) Elaboration, en partenariat avec le projet CVR.1 et CVR.2 du PBF (UNESCO-UNICEF-PNUD-UNFPA), d'un module d'éducation civique et citoyenne des jeunes scolaires pour les enseignants et aux opérateurs socio-éducatifs. Composition d'un groupe de travail (MENFP, MJSAC, enseignants) pour son élaboration participative prévoyant une partie théorique et pratique; ii) Appropriation du module par les enseignants et opérateurs socioéducatifs, expérimentation du module sur un groupe restreint d'étudiants afin d'évaluer leur réaction avant de le proposer à l'ensemble des 24 établissements secondaires et 12 espaces pour la jeunesse ; iii) S&E de l'application du module et de son institutionnalisation. S'agissant d'une action pilote, le module sera expérimenté sur un nombre restreint d'établissements scolaires et espaces jeunesse. Vu l'implication du MENFP dans son élaboration, le projet, en s'appuyant sur son appropriation ministérielle et sur son effet catalytique fera en sorte que le module puisse être mis à disposition d'un plus large nombre d'établissements scolaires et espaces jeunesse déjà avant la fin de l'intervention.

**Produit 3.2 Le niveau de participation des jeunes hommes et jeunes femmes aux questions politiques est accru**

i) Mise en place d'une plateforme numérique de ressources pour la diffusion de bonnes pratiques journalistiques en matière de participation de catégories socialement exclues et vulnérable<sup>29</sup>. Formation pour communicateurs sociaux et journalistes sur les thématiques « Responsabilité versus

<sup>29</sup> La création de cette plateforme prévoit l'élaboration d'un document de bonnes pratiques ; un travail d'inventaire pour la réalisation d'un annuaire numérique des nouveaux médias (blogs, réseaux sociaux, etc.) la diffusion multimédia de la Charte des médias et des journalistes d'Haïti en période électorale. La plateforme réunira aussi des liens vers des sites spécialisés sur les outils sur le suivi et évaluation de l'égalité de genres dans les médias.

Sensationnalisme » - en en partenariat avec le projet CVR.1 et CVR.2 du PBF (UNESCO-UNICEF-PNUD-UNFPA) ; **ii**) Campagne de communication sociale sur la participation politique des jeunes axée sur les agendas départementaux, prévoyant des performances de théâtre de rue, l'élaboration de contenus radiophoniques, média et audiovisuels à disséminer dans le web. Les OSC dirigées par les jeunes cibles, seront directement impliquées dans la réalisation de la campagne de communication.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Communes cibles: Port-au-Prince, Delmas, Gressier, Tabarre de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ; Gonaïves, St Marc, Dessalines et L'Estère dans l'Artibonite et Hinche, Mirebalais, Laschaobas et Cerca La Source dans le Centre<sup>30</sup>. Les communes d'intervention ont été choisies avec les parties prenantes en fonction de: a)densité de population; b)niveau de violence perpétré en période électorale<sup>31</sup> ; c)vulnérabilité socioéconomique; d)taux de mobilisation des jeunes dans les OSC. Ciblage de 12 organisations dirigées par des jeunes dans les communes cibles en vue de mettre en place des mécanismes communautaires de prévention et suivi des violences en période électorale. La **PNH et le CEP** bénéficieront directement de cette action par le renforcement de leur système administratif de collecte et traitement des données sur les violences électorales (attention particulière aux VEEF). L'action favorisera également la constitution de **3 réseaux départementaux de jeunes**. Les organisations composantes les réseaux amélioreront leur positionnement dans la vie communautaire et politique, en contribuant au renforcement de la gouvernance locale et cohésion sociale. La plupart de ces organisations ont été consultées au moment de la formulation de la proposition. Les **médias et les communicateurs sociaux** renforceront leurs capacités afin d'améliorer le traitement de l'information relative aux processus électoraux dans les médias au prisme des droits politiques des citoyen.ne.s. Les **partis politiques** s'apercevront de la non implication des jeunes hommes et femmes et des groupes vulnérables dans la gestion de la chose publique. Ils s'engageront à promouvoir une leur meilleure représentation et inclusion au sein des instances décisionnelles. Les **bénéficiaires indirects** sont les candidat.e.s et électeur.trice.s (1.942.666 personnes) qui pourront exercer leurs droits de citoyen.ne.s dans un climat sécuritaire favorable à leur participation à la vie politique.

Groupe cible	Nombre	Hommes	Femmes
PNH	60	42	18
Conseil Electoral Provisoire	67	46	21
Partis politiques	45	31	14
Services Territoriaux Déconcentrés (CASEC-ASEC)	24	12	12
Organisations de base et de la société civile dirigées par des jeunes	72	36	36
Communicateurs sociaux, journalistes et operateurs.trices des nouveaux médias	120	60	60
Jeunes 18-35 ans	1546	773	773
Adolescents 14-18 ans	3600	1800	1800
<b>Total</b>	<b>5534</b>	<b>2800</b>	<b>2734</b>

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise,

<sup>30</sup> Les départements de l'Ouest et de l'Artibonite sont ceux qui absorbent le plus grand nombre de jeunes entre 15 et 24 ans (respectivement 42% et 15%). Dans les 12 communes d'intervention on compte 591.246 jeunes comme suit : Port-au-Prince (207.335), Delmas (83.005), Gressier (7.655), Tabarre (27.359), Gonaïves (74.828), St Marc (55.995), Dessalines (38.200), L'Estère (9.483), Hinche (25.382), Mirebalais (40.499), Laschaobas (9.633), Cerca La Source (11.872).

<sup>31</sup> « Scrutin du 25 octobre 2015: une vaste opération de fraude électorale planifiée », SOFA, CNO, CONHANE et RNDDH, publié le 12 novembre 2015. « Rapport sur le premier tour des élections législatives partielles », RNDDH, CNO et CONHANE, publié le 25 août 2015. Ces rapports, issus des élections de 2015, présentent les épisodes de violence électorale ventilés par commune.

connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<b>Organisation de convocation:</b> ProgettoMondo Mlal	1.513.395 USD (2021)	Union européenne, Coopération italienne	Bureau de coordination : Port-au-Prince. Bureau décentralisés : Gonaïves et Les Cayes	40 personnes employées (dont 28 dans les zones d'intervention du projet)	Experte en Justice et Droits Humains, Experte en Justice Restaurative, Expert en autonomisation des organisations de base
Partenaires d'exécution : Observatoire Jeunesse Haïtienne, Groupe Médialternatif, CISV					

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

L'équipe du projet sera composée par des professionnels capables d'assurer une expertise technique par rapport aux secteurs du projet (droits humains, inclusion des jeunes, gender mainstreaming, intégration de catégories vulnérables). Les différentes responsabilités des ressources humaines sont présentées comme suit :

Postes	Responsabilités	Honoraires USD
Coordonnateur.trice générale (80%)	Coordination du personnel, Planification et suivi des activités, Elaboration des rapports intermédiaires et final, Gestion des relations avec le Secrétaire technique du PBF et les institutions nationales impliquées	66.000,00
Administrateur.trice projet (100%)	Gestion administrative et financière du projet	24.000,00
Secrétaire comptable (2 personnes à 60%)	Appui à l'Administrateur.trice du projet dans la gestion financière et administrative des activités	19.200,00
Expert.e en gestion des processus électoraux (100%)	Coordination des séances de sensibilisation et de formation et des activités ciblant les structures politiques, le CEP, la PNH, Supervision du système d'alerte précoce, Préparation du document de réflexion pour la charte des principes des partis	21.600,00
Responsable Gender Mainstreaming (50%)	Organisation des séances de formation des membres des équipes du projet en matière de Gender Mainstreaming ; Elaboration d'un plan de S&E de l'approche du genre appliquée aux activités du projet, Mise en place de mécanismes de S&E du projet répondant à l'approche de genre	10.800,00
Expert.e en communication (15%)	Coordination de la campagne de communication sociale, de la plateforme de ressources et référence pour les bonnes pratiques journalistiques, Organisation des séances de formation pour communicateurs.trices des nouveaux médias, Couverture médiatique du projet	4.000,00
Chauffeur/Logisticien (100%)	Appui aux déplacements du staff du projet	13.200,00

Les mécanismes de coordination du projet comprennent : **COMITÉ DE PILOTAGE** : composé par un.e représentant.e de chaque partenaire et d'un.e représentant.e des OCB bénéficiaires. Il se réunit trimestriellement en vue d'approuver les documents de planification, les rapports de monitoring périodiques et les propositions de modifications de la stratégie opérationnelle du projet, discuter des risques et mesures de mitigation. **DIRECTION STRATÉGIQUE** : composée d'un.e représentant.e de chaque partenaire et de délégué.e.s des bénéficiaires et des parties prenantes [PBF, UN FEMMES, Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Actions Civiques (MJSAC), Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)]. Elle est présidée par le MPCE et convoquée tous les

5 mois par PMM. Elle est chargée de l'orientation politique et stratégique du projet afin que sa vision soit constamment alignée aux politiques étatiques.

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE** : elle est composée par le.a Coordinateur.trice général.e et son équipe technique. Elle est responsable de la préparation du Plan Opérationnel Multi Annuel, du Plan Opérationnel Annuel et du plan de visibilité du projet qui sera intégré et aligné avec celui du PBF. La DO se réunit tous les mois pour évaluer les activités du mois écoulé et planifier celles du mois suivant.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, haut)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Zones d'intervention non sécurisée avec une référence particulière à la zone de Port-au-Prince caractérisée par la présence de gangs criminels qui contrôlent des parties du territoire	<b>Haut</b>	Le projet prévoit des moyens spécifiques pour l'adaptation du manuel et de protocoles opérationnels de sécurité de PMM aux conditions spécifiques du projet. Les itinéraires pour atteindre les différents lieux seront contrôlés quotidiennement, le personnel sera dûment formé pour maintenir constamment un profil bas. L'action privilégiera également l'exécution déléguée comme outil non seulement d'implication majeure des acteurs locaux (déjà opérationnels sur place depuis des années et reconnus), mais aussi pour réduire l'exposition aux risques sécuritaires du personnel dans les « zones rouges ».
Désintérêt des OSC des jeunes et jeunes femmes pour les activités du projet	<b>Faible</b>	Une bonne partie d'entre eux a été déjà consultée lors du montage du projet, ce qui a permis d'élaborer sa structure en prenant en compte leurs conseils, besoins et intérêts. Les différentes cibles seront impliquées de manière constante dans la mise en œuvre et les structures opérationnelles et stratégiques du projet pour en garantir l'appropriation progressive. Des ateliers périodiques seront réalisés pour prévenir des situations de conflit entre les groupes cibles (le personnel CISV-PMM vante une expertise consolidée en matière de prévention/gestion des conflits et en Justice Restaurative) et, éventuellement, réadapter la stratégie par rapport aux changements du contexte.
Faible participation du CEP/PNH en matière de prévention et gestion de la violence, collecte des plaintes et traitement des dossiers	<b>Moyen</b>	Une importance particulière sera accordée aux mécanismes de dialogue interinstitutionnels avec le CEP, la PNH et les Ministères et/ou autorités locales clés, notamment le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, pour identifier les nœuds opérationnels et thématiques et chercher ainsi de surmonter les éventuels obstacles, désintéréts ou retards détectés et favoriser la poursuite du projet.
Faible allocation de fonds de la part du gouvernement à la PNH et au CEP	<b>Moyen</b>	Des actions de plaidoyer seront menées au niveau des institutions concernées afin que le gouvernement puisse prévoir dans sa loi financière une augmentation des ressources à allouer à la PNH et au CEP pour qu'ils puissent être dans la mesure d'assurer un processus électoral transparent, fiable et sécurisé. Parallèlement, une stratégie de mobilisation de ressources et de partenariats sera développée pour avoir le soutien d'autres bailleurs de fonds une fois le projet terminé.
Population soumise à des menaces et à des pressions	<b>Moyen</b>	Il sera capital de garantir une communication franche, directe et constante entre toutes les parties prenantes et les bénéficiaires directs du projet. Chaque acteur devra être en mesure de communiquer ses préoccupations concernant l'apparition de nouveaux risques ou l'aggravement des risques existants à l'équipe de gestion/opérationnelle et aux institutions publiques.
Mauvaise utilisation des fonds en cascade	<b>Moyen</b>	Les OSC/OCB bénéficiaires du subgranting seront formées par l'équipe de projet pour une bonne gestion administrative des fonds en cascade et elles seront accompagnées du point de vue technique tout au long du projet, ce qui permettra de combler directement toutes les faiblesses identifiées. La prévision d'un mécanisme de transfert de fonds en tranches progressives à partir de mécanismes de révision financière sur l'utilisation des fonds et de suivi technique sur l'implémentation effective en cohérence avec les contenus des projets approuvés, constitue une assurance contre la possibilité d'un détournement dans l'utilisation des fonds.
Le contexte politique national qui rend impossible la tenue des élections	<b>Haut</b>	Bien qu'il s'agisse d'un facteur de politique nationale qui est hors de l'influence directe du projet, ce dernier n'a pas été conçu pour la durée des élections (jours de votes), mais notamment pour la période pré-électorale où un travail en amont a été jugé incontournable pour prévenir et lutter contre les violences, ainsi que pour la tenue même des élections. Dans le cas où les élections n'auraient pas lieu, cela n'entraînera pas un blocage du projet, ou un recadrage massif de ses activités, car elles pourront être toutes réalisées avant la tenue des élections, même la mise en place du système d'alerte précoce, car même la période pré-électorale n'échappe pas aux troubles et violences.
Persistance de modèles comportementaux et de vision du monde machiste et	<b>Moyen</b>	Une approche « ne pas nuire » et sensible au genre sera utilisée dans toutes les activités ciblant les parties politiques et les jeunes. Cela permettra de travailler à la fois, d'une part, avec les (jeunes) femmes afin qu'elles puissent gagner la confiance

gérontocrate empêchant l'augmentation de la participation des femmes aux processus décisionnels au sein des OSC de jeunes et des réseaux, et l'inscription des questions liées à la jeunesse dans les agendas des partis politiques		en soi, reconnaître leurs droits, capacités et responsabilités ainsi qu'avoir les connaissances nécessaires pour participer activement à la vie politique du pays. De l'autre part, les (jeunes) hommes seront ainsi sensibilisés et formés sur l'importance de reconnaître et laisser la place aux (jeunes) femmes d'intégrer cette dimension, jusqu'à présent imprégnée par une culture machiste et sexiste. Cette même approche sera appliquée aux partis politiques concernant l'importance d'écouter et inclure les jeunes et jeunes femmes dans les processus décisionnels. On priorisera un travail de sensibilisation, d'échanges et de discussions participative pour réduire le risque de résistances/conflits et favoriser un changement d'attitude.
---	--	---

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le consortium adoptera un système de suivi inspiré au modèle M&E qui utilise les outils de la recherche évaluative pour l'analyse et le suivi de la planification opérationnelle à partir de : **1. Elaboration d'une étude de ligne de base** qui permet d'établir la situation de départ par rapport au secteur d'intervention spécifique et par rapport à chacun des indicateurs identifiés dans le cadre logique et dont le but est de photographier la situation au moment du démarrage du projet en confirmant ou bien mettant à jour les valeurs du niveau de référence indiquées dans le cadre logique du projet. **2. L'élaboration d'un Plan Opérationnel Multi Annuel** qui décompose les activités du cadre logique en tâches opérationnelles, identifiant les responsables, les moyens financiers nécessaires et le chronogramme d'implémentation. **3. Suivi mensuel**, basé sur des outils de reporting des activités, en référence à la planification opérationnelle et financière et selon des formats prédéfinis capables de suivre l'avancement des activités, l'atteinte des indicateurs des résultats et l'évolution des dépenses. L'élaboration des rapports de suivi mensuels sera accompagnée par des réunions de la Direction Opérationnelle, qui sur la base de ces informations, pourra discuter de l'avancement et redéfinir (si nécessaire) la programmation en fonction du contexte, des problèmes, des opportunités qui se seront présentées dans le processus. **4. Suivi trimestriel** (mois 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21) dont le but est de consolider le suivi mensuel sur une base trimestrielle, envisageant l'intégration de méthodologies participatives (groupes de discussion, enquêtes courtes, entretiens semi-structurés, ateliers) avec la finalité de permettre l'analyse des progrès technico-financiers et d'identifier les causes (internes au projet et externes, risques et imprévus) et solutions aux éventuels écarts par rapport à la planification initiale ainsi que les opportunités liées au contexte que le projet pourrait valoriser. La mise en œuvre du plan de S&E sera assurée par le Responsable S&E qui sera responsable de l'utilisation du Dashboard M&E et de la compilation des matrices de collecte de données du software TolaData utilisé par PMM pour le suivi de ses projets. Cette activité sera supervisée méthodologiquement par le Headquarter M&E Officer de PMM. **5.** L'utilisation d'un **software informatique** (<https://www.toladata.com/>) conforme aux renseignements établis par l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IITA) permet de : a) Collecter des données en temps réel à partir de la création de formulaires de données, ou profiter d'importations faciles à partir de plateformes de collecte de données en ligne ou hors ligne b) Gérer les données provenant de sources multiples en les collectant, important, organisant et analysant tous sous un même toit d'une façon facilement accessible à tout moment du cycle du projet par tous les acteurs directement impliqués c) Suivre les progrès créant un cadre de résultats et un plan d'avancement des indicateurs à partir duquel mesurer les performances du projet d) Agréger les indicateurs de plusieurs projets pour obtenir une vue d'ensemble de l'impact global que des interventions intervenant dans des secteurs similaires contribuent à créer en identifiant les impacts au niveau de programme.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer

d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

La durabilité est garantie à travers plusieurs éléments, surtout en termes de planification et gestion des microprojets financés à travers le programme de subgranting aux OSC affiliées au réseau OJH pour permettre du début l'appropriation en impliquant les bénéficiaires dans l'implémentation de la stratégie du projet ; les responsabilisant et garantissant que OJH elle-même puisse se renforcer dans son rôle de dynamiseur et articulateur des instances territoriales de base de la jeunesse pour accompagner les activités même après la conclusion du projet. Pour ce qui concerne le système d'alerte rapide, sa durabilité sera assurée par l'implication des organisations de jeunes, des réseaux départementaux des jeunes et des institutions étatiques, en créant un partenariat multi-acteurs innovant et efficace pour la prévention et la gestion des violences électorales et la bonne gouvernance d'Haïti. La plateforme Ushahidi sera hébergée sur le site du CEP en favorisant son institutionnalisation et fonctionnement sur le long terme. S'agissant de mécanismes s'appuyant sur un software open source, il n'y aura pas de charges futures pour le CEP et les OSC bénéficiaires. La stratégie d'intervention proposée repose sur l'expérimentation des bonnes pratiques issues du modèle de participation et responsabilisation communautaire dans la gestion des problématiques propres du paradigme de la justice réparatrice. Elle est articulée en quatre volets: a) réseautage des acteurs clés (CEP, PNH, STD, partis politiques et OSC de la jeunesse); b) sensibilisation de l'opinion publique de la jeunesse, dans le but d'encourager la formation d'une nouvelle génération de défenseurs des droits humains qui puisse s'engager pour la paix et s'activer pour la condamnation de toute violence politique et sociale, à travers l'implémentation d'une programme de formation et de campagnes de sensibilisation; c) financement en cascade de microprojets mettant en place des actions orientés à la pérennisation des résultats, notamment à travers l'activation de services (alerte communautaire, médiation sociale) et la mise en réseaux des acteurs du territoire.

Au niveau institutionnel, la logique d'intervention du projet repose sur un processus de constitution et renforcement de réseaux départementaux de jeunes et renforcement du réseau national OJH, qui mettront en communication les OCB/OSC avec différents types d'institutions (Autorités locales, Ministères, agences de coopération internationale) et bailleurs de fonds en encourageant la collaboration réciproque. L'accompagnement des réseaux pendant une longue période, en envisageant une augmentation progressive de leur autonomie, l'attention au capacity building des membres et l'élaboration des différentes typologies de documents et accords permettront d'assurer leur durabilité institutionnelle. L'action socioéducative promue par le projet se fonde principalement sur la formation et l'accompagnement d'opérateurs.trices volontaires déjà actifs.ves au sein des OSC, ainsi que sur l'implication d'enseignants.es bénévoles. Le recours à des opérateurs.trices volontaires déjà opérationnels.les dans le domaine éducatif est lui-même une garantie de durabilité, du moment où l'action socioéducative pourra poursuivre au-delà de l'achèvement des activités du projet. De la même façon, les activités de promotion de la citoyenneté active des associations de jeunes et des médias pourront de façon autonome et sans charges additionnelles s'appuyer sur les canaux permanents d'échange mis en place par le projet (réseaux des jeunes, espaces électoraux).

L'action développe également un bon niveau de durabilité politique puisque d'un côté contribue à l'application de la loi nationale, de l'autre côté vise à avoir un impact structurel sur la législation existante en matière de participation citoyenne expérimentant l'implémentation de mécanismes alternatifs de gestion des conflits. Bien que la majorité des actions prévues par l'action ne nécessitent pas de soutien financier supplémentaire allant au-delà des processus de renforcement des capacités promus ou de l'assistance technique garantie par le projet, la forte accréditation des membres du consortium en tant qu'organisations ayant une grande expérience en matière de défense et promotion des droits humains et leur participation aux principales tables multi-acteurs réunissant les principaux bailleurs de fonds internationaux présents en Haïti permettra d'influer sur la priorisation de la destination des fonds et de pouvoir mobiliser de nouvelles ressources pour des actions de continuité. Enfin, en termes de durabilité, le projet vise notamment à s'aligner au principe de Partenariat de la résolution 2250 du Conseil de Sécurité de 2015, à travers l'étroite collaboration avec les ASEC et CASEC des communes cibles (en plus que la PNH et le CEP) favorisant l'institutionnalisation des infrastructures communautaires de la paix. Les leçons apprises tirées par PMM dans la mise en œuvre d'actions similaires en matière de jeunesse dans d'autres pays, notamment au Burkina Faso et au Maroc, permettra à l'organisation d'adapter au mieux au contexte haïtien les actions de consolidation de la paix et de cohésion sociale par l'implication directe des jeunes hommes et femmes et d'en augmenter l'effet catalytique et de durabilité.

#### **IV. Budget du projet**

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Le budget du projet est structuré de telle manière que 48% sera géré par les partenaires nationaux GM et OJH et les OSC/OCB bénéficiaires de l'intervention. ProgettoMondo Mlal, le chef de file du projet et responsable des obligations contractuelles vis-à-vis du PBF gèrera 30% des coûts directs de l'action. L'ONG internationale CISV gèrera le 22% du budget.

Le budget alloué aux ressources humaines atteint 16% des coûts totaux.

Les acquisitions de ProgettoMondo Mlal et des partenaires de mise en œuvre (OJH, GM et CISV) seront réalisées conformément aux procédures de passations de marché de ProgettoMondo Mlal.

Il y a un pourcentage du budget (8,7%) destiné aux services contractuels qui seront nécessaires pour préparer certains processus pédagogiques et la conception graphique d'outils pour la mise en œuvre programmatique. Enfin, le budget des déplacements est de 1,6%, les frais généraux de fonctionnement atteignent 6% du projet.

38% du budget sera alloué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE).

5,8% du budget total du projet seront alloués au suivi et évaluation, qui inclue la réalisation d'une étude d'évaluation finale externe indépendante, la retraite de fin du Projet, les activités du Comité de Pilotage Trimestriel du Projet (4.400 USD) ; l'étude de référencement.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

## Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Un diagnostic réalisé par les équipes de PMM, GM et OJH dans la phase de montage du projet a permis d'identifier les OSC de jeunes hommes et femmes bénéficiaires des subventions
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		Les mandats du personnel clé a été jointe à la soumission
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		Les communes d'intervention du projet ont été identifiées en fonction de : a) nombre d'actes de violence perpétrés en période électorale b) vulnérabilité socioéconomique c) taux de mobilisation des jeunes dans les OSC
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Des consultations auprès d'instances étatiques telles que le MPCE), le MJSAC, le MCFDF, le MJSP et avec les organisations de jeunes et de femmes ont permis de bien cerner les préoccupations et attentes de toutes les parties prenantes sur les violences électorales et politiques et de définir la stratégie d'intervention
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été Effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Le projet se base sur les leçons appris sur les thématiques de la bonne Gouvernance, de l'appui aux OSC, de promotion des droits humains et dans soutien à une information de qualité et impartiale des partenaires du Consortium. Il se base, aussi, sur la présence consolidée des acteurs du consortium dans les départements de

			l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre en appui aux organisations de la Société Civile
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		Les groupes cibles de chaque volet d'intervention ont été déjà identifiés.
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?		X	Des consultations ont été réalisées dans la phase de montage du projet. Des accords seront signés en début de projet avec les contreparties étatiques de manière à clarifier les rôles et les responsabilités de chacun, notamment dans la planification et mise en œuvre de l'Action
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		Les rôles et les responsabilités de partenaires ont été clairement définies et les fonctions de leurs différentes expertises
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	Deux mois. Signature des accords de partenariat, recrutement du personnel
<b>Genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Un représentant de ONU Femmes a participé à l'atelier de réflexion et de programmation stratégique du projet
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		Le projet est le résultat d'un processus participatif ayant impliqué les organisations de jeunes et de femmes qui ont pu exprimer leurs visions et points de vue
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		Les indicateurs ont été désagrégés par sexe et par âge
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		Les allocations vers GEWE sont incluses dans le budget avec des justifications claires

## Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		La méthodologie du projet prévoira une analyse de la valeur acquise (efficacité), ce qui permet de mesurer les produits obtenus par rapport à l'objectif préfixé pour chaque activité en minimisant le temps et les moyens financiers à disposition.
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Les couts unitaires des différentes rubriques budgétaire ont été calculés sur la base des connaissances acquises par PMM dans la mise en œuvre des projets en Haiti et en fonction du cout actuel du marché.
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Le projet intervient dans 12 communes des départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite où les partenaires ont une présence stable et des bureaux opérationnels.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		Le % alloué aux couts du personnels ne dépass pas le 20% du budget. Les couts de voyages ne représentent que 1,6%
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		Les couts liés au personnel sont proportionnels la quantité de travail requise. Tout le personnel mise en œuvre est national, sauf le.a Coordinateur.trice général du projet qui assure le capacity building des partenaires locaux de mise en œuvre et le contrôle qualité de mise en œuvre de l'action.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	

<p>7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.</p>	<p>X</p>	<p>Le projet s'étend sur 3 départements et 12 communes. L'achat d'un véhicule par un des partenaires d'exécution dédié exclusivement à l'action se rend donc nécessaire.</p>
<p>8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.</p>	<p>X</p>	<p>Progettomondo mettra à disposition de l'action du personnel avec une expertise avérée en processus électoraux et appui aux OSC locales (1pp*900USD*12 mois) ainsi qu'un promoteur de terrain (1pp*700 USD*12 mois). Progettomondo mettra également à disposition du projet les ressources logistiques (matériel informatique, mobilier de bureau, matériel roulant) de son bureau de coordination de Port-au-Prince. Cet apport en nature est estimé à 26.200 USD.</p>

## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

#### **Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>32</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>32</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

### Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p><b>Résultat 1 :</b></p> <p><b>Amélioration de la qualité de gestion et de prévention des conflits en période pré-électorale, électorale et post-électorale par les organisations de jeunes et les acteurs impliqués dans le processus électoral d'ici 2024</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p><b>ODD 5.</b> Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <p><b>Cibles :</b></p> <p><b>5.1</b> Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p> <p><b>5.2</b> Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation</p> <p><b>5.5</b> Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité</p> <p><b>ODD 16.</b> Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable,</p>		<p><b>Indicateur 1 a</b></p> <p>Nombre des cas de violences et violations de la loi électorale traités par la PNH et le CEP par rapport au dernier processus électoral 2015-2017</p> <p>Niveau de référence : A calculer avec l'étude de base Cible: +30 % (2024) par rapport à l'étude de base</p>	Sondage/Enquête trimestriel avant, pendant et après les élections	
		<p><b>Indicateur 1 b</b></p> <p>% des violences envers les jeunes et jeunes femmes et/violations de la loi électorale en période pré-électorale, électorale et post-électorale revue à la baisse par rapport au dernier processus électoral 2015-2017</p> <p>Niveau de référence : Entre 2015 et 2016 de nombreux actes de violence ont été recensés par rapport aux élections législatives et présidentielles, ce qui a affecté de manière négative la participation ainsi que le résultat des élections. La valeur sera calculée par l'étude de base</p> <p>Cible: -50% (2024) par rapport à l'étude de base</p>	Sondage/Enquête de projet avant, pendant et après les élections – Données produites par le SAP (Ushaidi)	
		<p><b>Indicateur 1 c</b></p> <p>(%) des électeur.trice.s et candidat.e.s qui se sentent plus en sécurité dans les processus électoraux enregistré à la hausse par rapport au dernier processus électoral 2015-2017</p> <p>Niveau de référence : Le % des électeur.trice.s et candidat.e.s qui se sentent en sécurité dans les processus électoraux 2015-2016 est estimée à 20% Cible: au moins 38% (2024) de jeunes-femmes</p>	Sondage/Enquête avant, pendant et après les élections	
	<b>Produit 1.1</b>	<b>Indicateur 1.1</b>	Rapports de formation	

<p>assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p><b>Cibles :</b></p> <p><b>16.3</b> Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice</p> <p><b>16.6</b> Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p> <p><b>16.7</b> Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions</p> <p><b>16.b</b> Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme :</p> <p>Sur les 213 recommandations formulées par les autres Etats membres siégeant lors de la 33<sup>e</sup> session de l'EPU à Genève, 175 ont été accepté par la délégation haïtienne</p> <p>Rapport du Groupe de travail sur l'EPU Haïti, mars 2017</p>	<p>Les compétences des acteurs du processus électoral en matière de prévention de la violence et traitement transparent des plaintes sont accrues</p>	<p># d'acteurs du processus électoral engagés dans la prévention et gestion de la violence électoral et politique d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : 127 (2024)</p>	<p>Listes de présence des formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des partis politiques à cibler</li> <li>- Conception des modules de formation</li> <li>- Identification de leurs représentant.e.s pour la formation</li> <li>- Sessions de formation</li> <li>- Identification des fonctionnaires au niveau du bureau central, BED et Conseil d'Administration et Centre de Tabulation</li> <li>- Conception des modules de formation</li> <li>- Identification des agents.es de la PNH dans les 3 départementaux</li> <li>- Sessions de formation</li> </ul>
	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>A.1.1.1.</b> Dynamiser d'espaces d'échange entre la Police Nationale d'Haïti (PNH) et OSC en thème de prévention et lutte contre les violences et le traitement des cas et plaintes en période pré-électorale, électorale et post-électorale</p> <p><b>A.1.1.2.</b> Renforcer les capacités du Conseil Electoral Provisoire (CEP) en matière de prévention de la violence, collecte des plaintes et traitement des dossiers d'abus, violences, fraudes et violations de la loi électorale</p> <p><b>A.1.1.3.</b> Renforcer les capacités des cadres des structures politiques sur les questions de transparence, de prévention de la violence socio-politique à l'égard en particulier des jeunes, femmes et autres catégories vulnérables en période pré-électorale, électorale et post-électorale</p>	<p><b>Indicateurs des activités</b></p> <p># de rencontres des espaces d'échange (1 par département) entre la PNH et les OSC en thème de prévention et lutte contre les violences et le traitement des cas d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : 36 (2024)</p> <p># fonctionnaires du CEP formé.e.s sur la prévention et la gestion des conflits en période électorale d'ici 2023</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : Fonctionnaires CEP (67) dont 50% femmes</p> <p># représentant.e.s des partis politiques formés sur la transparence des processus électoraux et la prévention de la violence socio-économique en période électorale d'ici 2023</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : 45 représentant.e.s des partis politiques, dont au moins 50% de femmes et 50% jeunes entre 18-35 ans</p>	<p>Procès-verbal, Listes de présence</p> <p>Rapports de formation Listes de présence des formations</p> <p>Rapports de formation Listes de présence des formations</p>	<p>Formation aux OSC des jeunes pour la mise en place et gestion du SAP</p> <p>Formation des agents de la PNH sur l'utilisation du SAP et</p>
	<p><b>Produit 1.2</b></p> <p>Un mécanisme de prévention, d'alerte rapide et de résolution des conflits basé sur la communauté et dirigé par des</p>	<p><b>Indicateur 1.2</b></p> <p># de conflits résolus par les mecanismes communaitares de prevntion et resolution des conflits d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022</p>	<p>Rapport mensuel du SAP Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale</p>	<p>- Formation aux OSC des jeunes pour la mise en place et gestion du SAP</p> <p>- Formation des agents de la PNH sur l'utilisation du SAP et</p>

Année de l'Examen : 7 novembre 2016 (date de la session EPU pour Haïti)	jeunes et jeunes filles est activé et lié à la PNH et au CEP	Cible : 45 (2024) sensible à la dimension genre		le traitement des cas recensés
	Liste des activités relevant du produit :  <b>A.1.2.1.</b> Mettre en place un système d'alerte rapide communautaire dirigé par des jeunes et jeunes filles lié à la PNH et au CEP pour prévenir et combattre la violence sociopolitique (programme de subgranting)  <b>A. 1.2.2.</b> Développer des méthodes de résolution alternative des conflits liés aux processus électoraux	<b>Indicateurs des activités</b>  # Communes couvertes par le dispositif d'alerte précoce Ushaidi d'ici 2023  Niveau de référence: 0 (2022) Cible: 12  # de médiateurs.trices communautaires formé.e.s et engagé.e.s pour la résolution des conflits en période électorale d'ici 2024  Niveau de référence : (0) 2022 Cible : 60 médiateurs.trices (dont 50% jeunes et 50%femmes)	Cartographie Ushaidi  Rapports mensuels des médiateur.trice.s communautaires	- Mise en place des procédures pour assurer le suivi du traitement des cas recensés - Identification des médiateurs.trices - Élaboration du manuel de résolution des conflits au niveau communautaire - Sessions de formation au profit des médiateurs.trices
<b>Résultat 2 :</b>  <b>Augmentation du niveau de participation des OSC dirigées par des jeunes à l'audit social des processus électoraux et des politiques pour la consolidation de la paix, la participation inclusive des catégories vulnérables, d'ici 2024</b> (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)  <b>ODD 5.</b> Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles <b>Cibles</b>  <b>5.1</b> Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles		<b>Indicateur 2 a</b>  (%) de la confiance des jeunes (18-35 ans) des 12 communes d'intervention dans les processus électoraux en vertu des conditions de régularité et de transparence d'ici 2025  Niveau de référence : Le % de confiance des jeunes dans les processus électoraux de 2015-2016 en vertu des conditions de régularité et de transparence est estimée à 26% <sup>33</sup> Cible: (35%)	Sondage/Enquête avant, pendant et après les élections	
		<b>Indicateur 2 b</b> # de rapports d'observation électorale et d'une politique inclusive en Haïti élaborés et diffusés aux décideurs politiques par les OSC dirigées par des jeunes composant les trois réseaux départementaux d'ici la fin du projet	Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale	

<sup>33</sup> Enquête menée en 2020 par le partenaire Groupe Médialternatif dans le cadre du projet « Konbit pou bon jan Demokrasi », financé par l'Union Européenne.

<p><b>5.2</b> Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation</p> <p><b>5.5</b> Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité</p> <p><b>ODD16.</b> Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p><b>Cibles :</b></p>		<p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible: Au moins 6 rapports (2 par département) sont élaborés et diffusés</p>		
		<p><b>Indicateur 2 c</b> % de jeunes (18-35 ans) qui a suivi et/ou a participé à au moins une initiative d'observation électorale et/ou de débat autour des thématiques concernant les politiques pour la jeunesse dans la dernière année d'ici 2025</p> <p>Niveau de référence : A calculer avec la ligne de base Cible : +30% 2025 par rapport à la ligne de base</p>	<p>Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale</p>	
	<p><b>Produit 2.1</b> Les capacités des OSC dirigées par des jeunes sont renforcées en vue de leur plus efficient engagement aux processus électoraux et politiques au niveau local et national</p>	<p><b>Indicateur 2.1</b> # d'OSC/OCB de jeunes et femmes qui réalisent des actions de contrôle et veille citoyenne et qui sont engagés dans la consolidation de la paix et d'une politique inclusive en Haïti dans les 12 communes d'intervention d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : (36) dont la moitié sont des OSC/OCB de jeunes-femmes</p>	<p>Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale Rapports des activités des réseaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des OSC/OCB composant les réseaux</li> <li>- Sessions de formation en gestion administrative, S&amp;E des activités</li> <li>- Identification des leaders de chaque OSC/OCB</li> </ul>

<p><b>16.10</b> Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux</p> <p><b>16.7</b> Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions</p> <p><b>16.b</b> Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme :</p> <p>Sur les 213 recommandations formulées par les autres Etats membres siégeant lors de la 33<sup>e</sup> session de l'EPU à Genève, 175 ont été acceptés par la délégation haïtienne</p> <p>Rapport du Groupe de travail sur l'EPU Haïti, mars 2017</p> <p>Année de l'Examen : 7 novembre 2016 (date de la session EPU pour Haïti)</p>	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>A. 2.1.1.</b> Appuyer la constitution et/ou renforcement de 3 réseaux d'organisations dirigées par des jeunes (une par département) pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale (programme de subgranting)</p> <p><b>A. 2.1.2.</b> Organiser des cycles de formations au profit des organisations de la société civile composant les 3 réseaux sur 1. La promotion d'outils de veille, audit social des politiques publiques et contrôle des processus électoraux ; 2. Leadership, marketing politique, public speaking et techniques de campagne électorale et 3. Réseautage et plaidoyer politique</p> <p><b>Produit 2.2.</b></p> <p>Des mécanismes de dialogue et d'échange entre les coalitions des jeunes et jeunes femmes et les décideurs publics activés</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>A. 2.2.1</b> Élaborer 3 agendas départementaux pour la hiérarchisation des propositions des jeunes et jeunes femmes organisés en thème d'égalité des sexes, participation politique et inclusion des jeunes et une (1) charte des valeurs pour une politique inclusive en Haïti et la</p>	<p><b>Indicateurs des activités</b></p> <p># de réseaux d'associations de jeunes constitués d'ici 2023</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : (3) 2023</p> <p># des leaders des OSC des jeunes de 18-35 ans formés.e.s en veille des processus électoraux, leadership et réseautage et plaidoyer politique d'ici 2023</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : (72) jeunes de 18-35 ans dont 50% jeunes-femmes</p>	<p>Procès-verbal de constitution Reconnaissance légale du MAST</p> <p>Rapports de formation Listes de présence</p>	<p>composant les réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions de formation</li> <li>- Mise en place d'un système de monitoring pour la duplication des formations de la part des leaders à l'égard des autres membres de leurs OSC/OCB</li> </ul>
		<p><b>Indicateur 2.2</b></p> <p># de mécanismes de dialogue entre les coalitions des jeunes et jeunes femmes et les décideurs publics activés d'ici 2023</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : (3) dont la prise en compte de la dimension genre</p> <p><b>Indicateurs des activités</b></p> <p># d'agendas départementaux pour la hiérarchisation des propositions des jeunes en thème d'égalité des sexes et participation politique et de charte des valeurs élaborés et diffusés aux décideurs politiques d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022</p>	<p>Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale</p> <p>Compte Rendus des tables rondes pour l'élaboration participative des agendas Liste des OSC et des partis politiques qui ont signé la Charte de valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un forum national pour l'élaboration participative et signature de la Charte</li> <li>- Système de suivi de son application et appropriation</li> <li>- - Identification et invitation des jeunes et des représentants politiques aux 3 question-time départemental et au forum de débat national</li> </ul>

	<p>prévention des violences électorales</p> <p><b>A. 2.2.2</b> Créer trois (3) espaces d'échange publics au niveau départemental (question time) et (1) espace de débat national entre les jeunes organisés et les acteurs politiques (un par département)</p>	<p>Cible : (3) agendas et (1) charte des valeurs sensible à la dimension genre</p> <p># des partis politiques questionnés par les jeunes lors de question-time sur leurs programmes politiques en termes de jeunesse d'ici 2024 – de prise en compte du genre.</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : (15) partis politiques</p>	<p>Rapport semestriel de projet Liste de présence des participants aux 3 question-time au niveau départemental et national</p>	
<p><b>Résultat 3 :</b></p> <p><b>Augmentation du nombre de jeunes futurs.es électeurs.trices et jeunes citoyens.nnes des zones rurales et urbaines qui s'intéressent à la vie politique, aux politiques de jeunesse et à la gestion publique, d'ici 2024</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>		<p><b>Indicateur 3 a</b></p> <p>(%) des jeunes et des jeunes femmes des 12 communes d'intervention qui disposent de connaissances adéquates en termes de processus électoraux et politiques de la jeunesse d'ici 2025</p> <p>Niveau de référence : A calculer par la ligne de base Cible: 40% des jeunes et jeunes femmes dans les zones d'intervention sont plus conscients des processus décisionnels locaux et nationaux</p>	<p>Enquête de terrain avant, pendant et à la fin du projet</p>	
<p><b>ODD 5.</b> Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <p><b>Cibles :</b></p> <p><b>5.1</b> Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p> <p><b>5.2</b> Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et</p>		<p><b>Indicateur 3 b</b></p> <p>% de responsables de médias et de journalistes qui connaissent les outils de la méthodologie de gestion d'une couverture électorale au prisme des droits humains et de l'inclusion des jeunes et des femmes et en font la démonstration dans les programmations et les productions d'ici 2025</p> <p>Niveau de référence : En 2020, 5%<sup>34</sup> de Responsables de médias et de journalistes connaissent les outils de la méthodologie de gestion d'une couverture électorale Cible: En 2025, au moins 30% de responsables de médias et de journalistes connaissent les</p>	<p>Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale, Rapport de monitoring des médias</p>	

<sup>34</sup> Enquête menée en 2020 par le partenaire Groupe Médialternatif dans le cadre du projet « Konbit pou bon jan Demokrasi », financé par l'Union Européenne.

<p>l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation</p> <p><b>5.5</b> Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité</p> <p><b>ODD16.</b> Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p><b>Cibles :</b>  <b>16.10</b> Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux</p> <p><b>16.7</b> Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions</p> <p><b>16.b</b> Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>outils de la méthodologie de gestion d'une couverture électorale</p>		
		<p><b>Indicateur 3 c</b>  # établissements secondaires et espaces pour la jeunesse qui adoptent la nouvelle forme d'éducation civique et citoyenne des jeunes scolaires destinée aux enseignant.e.s et aux opérateur.trice.s socio-éducatifs des espaces pour la jeunesse d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022  Cible: 24 établissements secondaires et 12 espaces pour la jeunesse</p>		
	<p><b>Produit 3.1</b></p> <p>Un module d'éducation civique et citoyenne destinés aux jeunes scolaires est intégré dans les curricula scolaires/offre socio-éducative de 24 établissements scolaires et de 12 espaces de jeunesse</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>A.3.1.1.</b> Élaborer un module d'éducation civique et citoyenne destinés aux jeunes scolaires</p> <p><b>A.3.1.2.</b> Expérimenter un module d'éducation civique et citoyenne des jeunes scolaires dans les établissements scolaires et espaces pour la jeunesse</p>	<p><b>Indicateur 3.1</b></p> <p># d'établissements scolaires et espaces pour la jeunesse qui ont intégré la nouvelle approche d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022  Cible : 36 (2024)</p> <p><b>Indicateurs des activités</b></p> <p># d'enseignant.e.s et opérateur.trice.s socio-éducatifs formé.e.s sur la nouvelle approche d'ici 2023</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022  Cible : 72 (2023)</p> <p># d'étudiant.e.s et de jeunes de 18 à 35 ans qui fréquentent ou qui ont fréquenté un parcours de formation formel ou non formel d'éducation civique pour la participation citoyenne au cours de l'année scolaire en cours d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022  Cible : 3.600 étudiant.e.s dont 50% femmes (2025)</p>	<p>Enquête de terrain de base, intermédiaire et finale</p> <p>Rapports de formation  Listes de présence</p> <p>Rapport de suivi des enseignant.e.s et opérateur.trice.s socio-éducatifs</p>	<p>- Identification des établissements scolaires et des espaces de la jeunesse à cibler  - Identification du personnel à former  - Elaboration participative du module en éducation civique et citoyenneté  - Expérimentation du module sur un groupe restreint d'élèves/jeunes de 14-18 ans</p>

<p>Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme :</p> <p>Sur les 213 recommandations formulées par les autres Etats membres siégeant lors de la 33<sup>e</sup> session de l'EPU à Genève, 175 ont été accepté par la délégation haïtienne</p> <p>Rapport du Groupe de travail sur l'EPU Haïti, mars 2017</p> <p>Année de l'Examen : 7 novembre 2016 (date de la session EPU pour Haïti)</p>	<p><b>Produit 3.2</b></p> <p>Le niveau de participation des jeunes et jeunes femmes aux questions politiques est accru</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p><b>A.3.2.1</b> Activer une (01) plateforme de ressources et de références pour la diffusion de bonnes pratiques journalistiques en matière de participation de catégories socialement exclues et/ou vulnérables et inclusivité de jeunes dans les débats socio-politiques et nouveaux médias</p>	<p>1.200 jeunes de 18 à 35 ans fréquentant les espaces de jeunesse</p>		
		<p><b>Indicateur 3.2</b></p> <p>% des jeunes et jeunes femmes de 18 à 35 ans des trois départements cibles touché.e.s par la campagne de communication sociale d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : 0 % (2022)</p> <p>Cible : 40 % (2024) dont 80% de jeunes-femmes</p>	<p>Enquête sur la couverture de la campagne de communication sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et production de contenu médiatiques et de sensibilisation ;</li> <li>- Diffusion des contenus</li> <li>- Identification des journalistes et des opérateurs.trices des média à former ;</li> <li>- Sessions de formation ;</li> <li>- Mise en place d'une plateforme de ressources et de références sur les bonnes pratiques journalistiques en matière de couverture électorale et sur les nouveaux médias</li> </ul>
		<p><b>Indicateur des activités</b></p> <p># de journalistes et opérateurs.trices des nouveaux médias ayant consulté la plateforme d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022</p> <p>Cible : 120 journalistes dont 50% femmes et 50% jeunes de 18-35 ans</p>	<p>Rapport annuel d'utilisation de la plateforme</p> <p>Document de bonnes pratiques journalistiques en matière de couverture électorale</p>	

	<p><b>A.3.2.2.</b> Mettre en place une campagne de communication sociale en thème de participation politique de divers jeunes et jeunes filles et intégration des femmes à la vie politique axée sur les agendas départementaux</p>	<p># de dépliant, d'affiche, de banderoles, de bannières web, spot radiophonique, spot vidéo et encarts en termes de sensibilisation autour d'une politique inclusive et équitable en Haïti d'ici 2024</p> <p>Niveau de référence : (0) 2022 Cible : 1 dépliant, 1 affiche, 12 banderoles, 2 bannières web, 1 spot radiophonique, 1 spot vidéo, 3 encarts (2024) – sensibles à la dimension genre</p>	<p>Contrats, factures du matériel imprimé, rapports de diffusions, photos, rapports de la campagne</p>	
--	---	---	--	--

**For MPTFO Use**

<b>Totals</b>	
	<b>Organisation recipiendaire (budget en USD)</b>
<b>1. Staff and other personnel</b>	\$ 158,800.00
<b>2. Supplies, Commodities, Materials</b>	\$ 34,240.00
<b>3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)</b>	\$ 800.00
<b>4. Contractual services</b>	\$ 86,790.00
<b>5. Travel</b>	\$ 18,000.00
<b>6. Transfers and Grants to Counterparts</b>	\$ 566,042.00
<b>7. General Operating and other Costs</b>	\$ 64,300.00
Sub-total	\$ 928,972.00
7% Indirect Costs	\$ 65,028.04
<b>Total</b>	<b>\$ 994,000.04</b>

<b>Performance-Based Tranche Breakdown</b>		
	<b>Organisation recipiendaire (budget en USD)</b>	<b>Tranche %</b>
<b>First Tranche:</b>	<b>\$ 347,900.01</b>	<b>35%</b>
<b>Second Tranche:</b>	<b>\$ 347,900.01</b>	<b>35%</b>
<b>Third Tranche:</b>	<b>\$ 298,200.01</b>	<b>30%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 994,000.04</b>	